

Rédacteur Amelie Cardyn

amelie.cardyn@technum-tractebel.be

Date: 27/06/2014

Ref

P.004916 Mobilité rurale alternative



Atelier sur le fonctionnement de la coordination

En mai 2014, un atelier a réuni environ 25 acteurs déjà impliqués dans la coordination d'IMRA, afin de recueillir leur avis sur la proposition pour l'organisation de la coordination, en particulier les tâches de la coordination régionale et celles des coordinations locales.

Voici les principaux résultats de cet atelier :

La coordination locale

Les participants à l'atelier s'accordent sur le fait que la coordination locale est composée d'un responsable (coordinateur local) qui met en réseau les différents acteurs de son territoire. Il doit bien les connaître, ainsi que les différentes initiatives de son territoire (inventaire). Ces acteurs sont : communes et CPAS, organismes d'insertion socio-professionnelle, mutualités, syndicats, maisons de jeune, associations de bienfaisance (Rotary...), centres de formation...

Un répertoire cartographique est en cours d'élaboration au sein de la direction de la planification de la mobilité (<http://mobilite.wallonie.be/cms/home.html>), il recensera entre autres les initiatives de mobilité en milieu rural. Cet outil sera utile aux différentes coordinations.

Le coordinateur diffuse les bonnes pratiques et encourage le réseautage (networking) et les synergies auprès des IMRA membres de sa coordination. Il tente de mutualiser l'offre de transport sur le terrain.

Il soutient les porteurs d'initiatives, les conseille et les accompagne, il fait remonter les problèmes et les bonnes pratiques auprès de la coordination régionale. C'est un porte-parole.

Discussion sur les territoires

Dans le cadre du projet, il n'a pas été possible de fixer les contours des territoires à couvrir par une coordination locale. Les coordinations existantes sont souvent déjà à cheval sur plusieurs bassins de vie (proposés par le SDER), plusieurs provinces, plusieurs TEC. Tout au plus peut-on proposer qu'une CL regroupe entre 8 à 30 communes.

La coordination régionale

Il est proposé une seule « coordination régionale », pour toute la Wallonie. Les participants sont d'accord sur le fait que la coordination devra être une plate-forme composée d'un président, des différents coordinateurs locaux, de représentants des pouvoirs subsidiaires, des TEC, SRWT, SNCB, et du cabinet en charge de la mobilité. Elle se réunirait tous les 2 ou 3 mois. La coordination régionale aurait également des tâches opérationnelles, limitées, comme la gestion du site internet (sorte d'Infotec élargi) et la centrale d'appel régionale. Il se peut qu'il ne s'agisse pas d'un organisme de plus, mais plutôt du renforcement d'une des directions générales du SPW.

La coordination régionale mettrait en réseau les coordinations locales. Elle faciliterait ainsi les échanges d'expériences et d'outils (y compris informatique) et les synergies.

La coordination régionale mettrait en réseau les pouvoirs subsidiaires. Elle analyserait les différents systèmes de subsides et proposerait que chaque pouvoir subsidiaire se spécialise dans la subvention de quelques types de projets. L'objectif est de mieux utiliser l'argent public, mais aussi de pérenniser les financements pour que les initiatives puissent fonctionner dans un cadre serein et pérenne, et que les compétences ne soient pas perdues.

Un autre rôle de la coordination régionale serait la concertation pour certaines formations au public. Des synergies sont probablement possibles pour des formations généralistes, telles que l'apprentissage du vélo, de l'usage des transports publics (se repérer, lire un horaire, etc.) ou le permis de conduire. En effet, on pourrait imaginer un contenu développé au niveau régional, pour que chacun ne refasse pas le travail dans son coin. Le contenu serait déclinable en version locale si nécessaire.

Notons que tant les coordinations locales que la coordination régionale, seront probablement animées par des personnes issues d'organisations déjà actives dans le domaine : personnes de terrain pour les coordinations locales, personnes du SPW ou de la SRWT pour la coordination régionale... On ne part pas d'une structure et d'acteurs complètement neufs.

Suite du projet

La suite du projet vise à faire des propositions pour le fonctionnement de la coordination, et sur l'articulation entre les différents niveaux : initiatives locales, coordination locale, coordination régionale.